



**Syndicat C.G.T. des Fonctionnaires Territoriaux
et des Salariés des Affaires Scolaires
de la Commune de Paris**

**PERSONNELS DES ECOLES MATERNELLES
PERSONNELS DES ECOLES ELEMENTAIRES
PERSONNELS DES GRANDES ECOLES (Boule, ESPCI, Estienne, Duperre)
PERSONNELS DES LYCEES ET COLLEGES MUNICIPAUX
PERSONNELS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

TOUS EN GREVE LE 24 JANVIER 2008 POUR VOS SALAIRES

Des salaires justes, aux besoins des personnels, pour vivre décemment, maîtriser sa vie, cela est socialement juste et économiquement possible !

Pour la CGT, les primes et les bonifications pour une minorité seront minimales et laisseront sur le carreau la majorité des agents.

L'individualisation des salaires est un piège pour tous !

MARRE DE NOS BAS SALAIRES !

Un peu plus que le SMIC et moins de 1500€ net, au bout de 20 ans en catégorie C. Ah ces riches fonctionnaires !!!

C'est une revalorisation substantielle du point d'indice qu'il nous faut !

MARRE DE PAYER TOUJOURS PLUS CHER !

Attention, la liste devient longue : nos logements, le gaz, l'eau, l'électricité, le carburant, la taxe locale et bientôt les franchises médicales, 50 centimes par boîte de médicaments et la hausse très conséquente des prix des aliments de première nécessité.

Se soigner va devenir, au 1^{er} janvier 2008, une charge financière importante et deviendra UN LUXE que des familles à revenus modestes (dont nous sommes) pourront de moins en moins se payer !

CE N'EST PAS UNE VIE !!!

Union Syndicale des Fonctionnaires et des Salariés des Services Publics Territoriaux Parisiens (actifs et retraités)

3 Rue du Château d'Eau 75010 Paris ☎01.44.52.77.05 FAX 01.44.52.77.29 ✉CGT.Syndicat@mairie-paris.fr

L'ARNAQUE DES RACHATS DES J.R.T.T. !!

- Cela n'aurait concerné que les agents titulaires et agents titulaires ayant un C.E.T. (Compte épargne temps).
- Payés moins cher que les autres catégories : 65€ brut par jour pour la catégorie C (dont nous sommes), 80€ brut par jour pour la catégorie B (exemple : secrétaire administratif, 125 € brut par jour pour la catégorie A (exemple : Direction des Affaires Scolaires) et imposable.
- Cette mesure remet en cause les 35 heures. Aujourd'hui sous la forme de volontariat, demain on pourra vous obliger à travailler plus pour raison de service, et remettre en cause plus tard vos congés payés et d'autres acquis sociaux !

**SUITE A NOTRE GREVE ET A NOTRE MOBILISATION
NOUS AVONS GAGNE 200 EUROS SUR LE SALAIRE DE
JANVIER.**

**LA LUTTE PAIE !!! AVEC LA CGT, MOBILISEZ VOUS
POUR :**

- Une refonte ambitieuse de la grille indiciaire (augmentation de salaire).
- Le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat de 7% depuis 2000.
- Une véritable loi de titularisation mettant un coup d'arrêt au développement de la précarité.

**NOS RESISTANCES SONT NOTRE AVENIR, POUR VOUS,
POUR NOUS ET NOS ENFANTS !**

Le lieu du rassemblement pour le 24 janvier 2008 vous sera communiqué ultérieurement

Bulletin d'Adhésion

Nom.....Prénom.....
Service.....Grade.....
Adresse personnelle.....
.....

A remettre à un délégué de votre connaissance ou à renvoyer à l'Union Syndicale CGT des Services Publics

Parisiens ☎ 3 Rue du Château d'Eau - Paris 10^{ème} ☎01.44.52.77.23. IJ - le 7 janvier 2008

Union Syndicale des Fonctionnaires et des Salariés des Services Publics Territoriaux Parisiens (actifs et retraités)

☎3 Rue du Château d'Eau 75010 Paris ☎01.44.52.77.05 FAX 01.44.52.77.29 ✉CGT.Syndicat@mairie-paris.fr